Carte Communale

Zonage réglementaire

Maître d'ouvrage :

Commune de Ornezan

Maître d'oeuvre :
TADD, Pyrénées Cartographie

Charte graphique : DDT 32

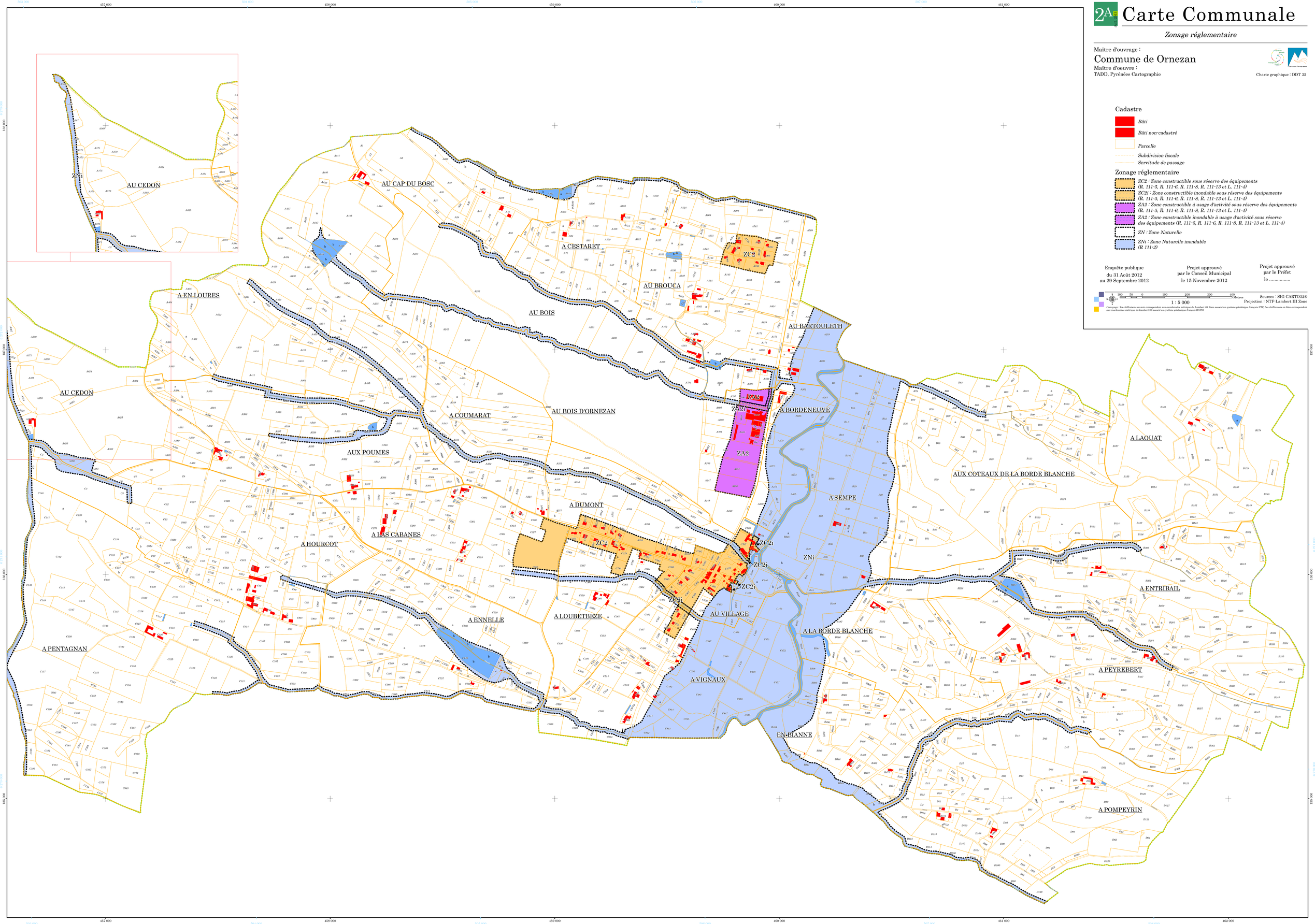

Cadastre

- *Bâti*
- *Bâti non-cadastré*
- *Parcelle*
- *Subdivision fiscale*
- *Servitude de passage*

Zonage réglementaire

- *ZC2 : Zone constructible sous réserve des équipements (R. 111-5, R. 111-6, R. 111-8, R. 111-13 et L. 111-4)*
- *ZC2i : Zone constructible inondable sous réserve des équipements (R. 111-5, R. 111-6, R. 111-8, R. 111-13 et L. 111-4)*
- *ZA2 : Zone constructible à usage d'activité sous réserve des équipements (R. 111-5, R. 111-6, R. 111-8, R. 111-13 et L. 111-4)*
- *ZA2 : Zone constructible inondable à usage d'activité sous réserve des équipements (R. 111-5, R. 111-6, R. 111-8, R. 111-13 et L. 111-4)*
- *ZN : Zone Naturelle*
- *ZNi : Zone Naturelle inondable (R 111-2)*

Enquête publique	Projet approuvé	Projet approuvé
du 31 Août 2012	par le Conseil Municipal	par le Préfet
au 29 Septembre 2012	le 15 Novembre 2012	le .....

100 50 0 100 200 300 400 Mètres

1 : 5 000

Sources : SIG CARTO32©
Projection : NTF-Lambert III Zone

Canevage : les chiffraisons en noir correspondent aux coordonnées métrique du Lambert III Zone associé au système géodésique français NTF. Les chiffraisons en bleu correspondent aux coordonnées métrique du Lambert 93 associé au système géodésique français RGF93